

**Communauté de Communes**

**AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023**

Présenté au Conseil Communautaire du 2 juillet 2024



**[WWW.CC-AVT.FR](http://WWW.CC-AVT.FR)**

## SOMMAIRE

A- Présentation de la Communauté de Communes.....	Page 3
1°) Les compétences	
2°) Les élus, l'exécutif et les groupes de travail	
3°) Les conseils communautaires en 2023	
4°) Les services	
5°) Les finances	
▪ Taux d'imposition 2023	
▪ FPIC	
▪ Effacements de dettes et admission en non-valeur des usagers	
▪ Lignes de trésorerie	
▪ Les subventions	
B- Aménagement et développement durable.....	Page 7
1°) Urbanisme / Planification	
2°) Aménagement	
3°) Transition écologique	
4°) Habitat	
5°) GEMAPI	
C- Tourisme.....	Page 9
1°) Accueil touristique	
2°) Animation touristique	
3°) Principales missions de l'office de tourisme	
4°) Promotion touristique	
5°) Le développement touristique	
▪ Mission de conseil auprès des hébergeurs	
▪ Terra aventura	
▪ Taxe de séjour	
▪ Camping du Cébron	
▪ Etude sur le développement du Cébron	
D- Développement économique.....	Page 12
1°) Missions principales	
2°) Actions phares de l'année 2023	
3°) Les zones d'activités économiques	
E- Santé et Maisons de Santé.....	Page 13
F- Culture Sport et Enfance Jeunesse et action sociale.....	Page 14
1°) Médiathèque Airvaudais-Val du Thouet	
▪ Les usagers	
▪ Les documents	
▪ Actions culturelles	
▪ Budget	
2°) Equipements sportifs	
3°) Petite-enfance - enfance – jeunesse	
4°) Action sociale : Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)	
G- Protection et mise en valeur de l'environnement.....	Page 25
1°) Assainissement	
2°) Les déchets	
H- Les moyens pour le déploiement des politiques publiques.....	Page 26
1°) Ressources humaines	
▪ Mouvements de personnel	
▪ Emplois ponctuels et stagiaires	
▪ L'absentéisme et congés spéciaux	
▪ Les formations	
▪ Action sociale – CNAS	
2°) Communication	
▪ Noms de domaine	
▪ Sites Internet	
▪ Facebook	
▪ Supports de communication	
3°) Informatique	
▪ Principales actions en 2023	
▪ Dématérialisation	
▪ Maintenance	
4°) Ateliers techniques	
<b>Annexes</b>	
- Statuts de la Communauté de Communes	
- Organigramme des services	
- FPIC	
- Rapport annuel Assainissement	
- Rapport annuel Déchets	

## A- Présentation de la Communauté de Communes

### 1°) Les compétences

Durant l'année 2023, aucune compétence n'a évolué, et les statuts n'ont pas été modifiés.

Par délibération D2023-034 en date du 9 mai 2023, le conseil communautaire a néanmoins redéfini l'intérêt communautaire de la politique locale du commerce comme suit : « *La politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales relève de l'intérêt communautaire sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes Airvadais-Val du Thouet, à l'exception de zones définies [en annexe de la délibération] relevant de la compétence communale* ».

En annexe de ce rapport vous retrouverez les statuts complets de la Communauté de Communes.

- Dans la compétence « Patrimoine Bâti » cession de deux propriétés :
  - Délibération du 4 avril : vente de l'ancienne déchetterie de Boussais à la SCI GUIROM de Boussais
  - Délibération du 9 mai : vente du multi-services de Boussais à la Commune de Boussais

### 2°) Les élus, l'exécutif et les groupes de travail

#### ✓ Les élus communautaires :

Le Conseil Communautaire est normalement composé de 29 Conseillers. Compte tenu de la démission en octobre 2020 de 3 élus représentant la Commune d'Airvault au Conseil Communautaire, et du remplacement d'un seul siège, seuls 27 sièges sont pourvus depuis décembre 2020.

À la suite de la démission de deux Conseillers Communautaires (Jérôme GLORIAU à Assais-les-Jumeaux et Gaëtan GARREAU à Airvault), deux nouveaux Conseillers sont installés le 20 septembre 2022, il s'agit de :

- Jean-Louis RIDOUARD pour la Commune d'Assais-les-Jumeaux
- Sébastien FAURE pour la Commune d'Airvault

La Loi 2023-056 du 26 juin 2023 modifie le mode de désignation des Conseillers Communautaires lorsqu'un siège est vacant du fait de l'impossibilité de respecter la parité.

Par conséquent, lors de la séance du Conseil Communautaire en date du 26 septembre 2023, Mme Huguette ROUSSEAU, Conseillère Municipale à Airvault, est installée en qualité de Conseillère Communautaire

Actuellement, 28 élus communautaires siègent, issus de 9 Communes :

- 13 élus pour Airvault (et les communes associées)
- 4 élus pour Saint-Loup-Lamairé
- 3 élus pour Louin
- 2 élus pour Boussais et Assais-les-Jumeaux
- 1 élu par commune pour Availles-Thouarsais, Irais, Le Chillou, Maisontiers.

#### ✓ L'exécutif

- Le Président : Olivier FOUILLET
- 1er Vice-Président : Pascal BIRONNEAU
- 2ème Vice-Président : Daniel ROBERT
- 3ème Vice-Présidente : Frédérique DAMBRINE
- 4ème Vice-Présidente : Monique NOLOT
- 5ème Vice-Présidente : Hélène MARSAULT

Le Bureau est constitué du Président et des Vice-Présidents.

La Conférence des Maires est composée du Président et selon les cas :

- Conférence des Maires : Les Maires des Communes membres de la CCAVT
- Conférence des Maires Elargie : Les Maires des Communes membres et les Maires Délégués de leurs Communes déléguées et associées dès lors qu'ils sont Conseillers Communautaires.

Représentants aux différents Organismes, Syndicats et Commissions :

Organismes	Membres Titulaires	Membres Suppléants
<b>SIEDS - Assemblée Générale</b>	Gérard CHABAUTY Viviane CHABAUTY Jean-Louis RIDOUARD	/
<b>SIEDS - Comité Syndical</b>	Viviane CHABAUTY (désignée parmi les 3 représentants de l'Assemblée Générale)	/
<b>SIEDS - Commission Paritaire</b>	Olivier FOUILLET	/
<b>SMVT</b>	Pascal BIRONNEAU Daniel ROBERT Monique NOLOT Gérard GIRET Viviane CHABAUTY Françoise RICHARD	Dominique BARREAU Julien COCHET Mickaël BOIDRON Jean-Denis LAMOUREUX Jacky JOZEAU Nadia CADET

	Claude FREGEAI Anaïs CHEVALLIER-MILLION Christian PRUNIER	Arnaud MACE-DE LEPINAY Jean-Robert CHEVALIER Jean-Louis RIDOUARD
<b>Syndicat Vallée de la Dive</b>	Jean-Louis RIDOUARD	Monique NOLOT
<b>SMEG</b>	Daniel ROBERT Gérard CHABAUTY Jean-Claude LAURANTIN Françoise RICHARD	Fabrice DURAND Monique NOLOT Jacques ROY Jacky JOZEAU
<b>SEVT</b>	Jacky JOZEAU Jacques METREAU Olivier BARANGER Jérémy CHEVALLIER Dominique BARREAU Françoise RICHARD Joël NERBUSSON Pascal POUPIN Chantal BAUDELOT	Viviane CHABAUTY Françoise BRAUD Monique NOLOT Jean-Michel MILLASSEAU Pascal BIRONNEAU René BUSSON Christophe POTET Nicolas BODIN Béatrice MEUNIER
<b>CARUG</b>	Olivier FOUILLET Mattieu MANCEAU	/
<b>LEPICERIE (pour un an)</b>	Sylvie NOBLET-HORTET Mattieu MANCEAU	/
<b>PAYS DE GÂTINE - GAL LEADER PETR</b>	Gérard CHABAUTY Pascal BIRONNEAU	/
<b>SPIC Office du Tourisme Airvaudais-Val du Thouet</b>	Sylvie NOBLET-HORTET	/

Commission Développement-Economique Emploi Tourisme Politique du logement	Commission Déchets	Commission / Conseil d'exploitation Assainissement	Commission Solidarités Enfance Jeunesse Culture Communication	Commission Environnement Développement durable Milieux Aquatiques GEMAPI	Commission suivi des infrastructures et de leurs accessibilités Equipements sportifs et piscines
Vice-Président Pascal BIRONNEAU	Vice-Président Daniel ROBERT	Vice-Président Daniel ROBERT	Vice-Présidente Frédérique DAMBRINE	Vice-Présidente Monique NOLOT	Vice-Présidente Hélène MARSAULT
Mattieu MANCEAU Gérard CHABAUTY Françoise RICHARD Maryse CHARRIER Lucette ROCHER	Fabrice DURAND Gérard GIRET Jacky JOZEAU Monique NOLOT Hélène MARSAULT Alain JEZEQUEL Françoise RICHARD Gérard CHABAUTY Dominique GUILBOT	Jacky JOZEAU Gérard GIRET Jean-Claude LAURANTIN Mathias DIXNEUF Hélène MARSAULT Alain JEZEQUEL Viviane CHABAUTY Dominique GUILBOT Fabrice DURAND	Mattieu MANCEAU Frédéric PARTHENAY Lucette ROCHER Maryse CHARRIER Françoise RICHARD Gérard CHABAUTY	Gérard GIRET Dominique BARREAU Daniel ROBERT Viviane CHABAUTY Gérard CHABAUTY Jean-Louis RIDOUARD  Projet SIEDS Viviane CHABAUTY	Frédéric PARTHENAY Alain JEZEQUEL Jacques ROY Lucette ROCHER Jacky JOZEAU Sylvie NOBLET-HORTET

#### **✓ Groupes de travail actifs au cours de l'année 2023 :**

- ✓ Commission générale (composée des Conseillers titulaires et suppléants), présidée par Olivier FOUILLET
- ✓ Conférence des Maires Elargie, présidé par Olivier FOUILLET
- ✓ Conseil Communautaire, présidée par Olivier FOUILLET
- ✓ Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), présidée par Olivier FOUILLET
- ✓ Commission Déchets, présidée par Daniel ROBERT
- ✓ Commission Développement-Economique Emploi Tourisme Politique du Logement, présidée par Pascal BIRONNEAU
- ✓ Commission Environnement Développement durable Milieux aquatiques GEMAPI présidée par Monique NOLOT
- ✓ Commission Solidarités Enfance Jeunesse Culture Communication présidée par Frédérique DAMBRINE
- ✓ Commission Suivi des infrastructures et de leurs accessibilités Équipements sportifs et piscines présidée par Hélène MARSAULT
- ✓ COPIL Piscine AIRVAULT, présidé par Hélène MARSAULT
- ✓ COPIL Cébron, présidé par Hélène Marsault et Pascal BIRONNEAU
- ✓ COPIL CTG « Mieux Vivre » présidé par Olivier FOUILLET ou Frédéric DAMBRINE (composé d'élus communaux/communautaires)
- ✓ Conseil d'exploitation SPIC Assainissement Collectif présidé par Daniel ROBERT
- ✓ Commission SPIC Office de tourisme présidée par Pascal BIRONNEAU

#### **Les autres groupes de travail :**

- ✓ Bureau Communautaire
- ✓ Conférence des Maires
- ✓ Commission Assainissement
- ✓ Commission d'Appel d'Offres
- ✓ Copil Déchèterie
- ✓ PLUi
- ✓ SPA Déchets

### 3°) Les Conseils Communautaires en 2023

En 2023, il y a eu 7 Conseils Communautaires pour 101 délibérations.

### 4°) Les services :

30 agents au 31 décembre 2023 (voir organigramme en annexes)

### 5°) Les finances

#### Taux d'imposition 2023

Taxe d'habitation	5,40 %
Taxe foncier bâti (TFB)	2,94 %
Taxe foncière non bâti (TFNB)	13,58 %
Contribution foncière des entreprises (CFE)	25,05 %

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	
10,00 %	2,70 € l'hectolitre d'ordures ménagères résiduelles collecté, soit :
	- Bac de 140 litres collecté : 3,78 €
	- Bac de 240 litres collecté : 6,48 €

#### FPIC

Le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) pour l'exercice 2023 a été réparti entre l'EPCI et ses Communes membres selon une répartition libre lors du Conseil Communautaire du 26 septembre 2023 (Délibération n°D2023-062).

Communes membres de la CCAVT	Montant FPIC 2023
CCA VT	310 000 €
Airvault	246 106 €
Assais-Les Jumeaux	29 319 €
Availles-Thouarsais	7 320 €
Boussais	13 729 €
Le Chillou	5 667 €
Irais	8 844 €
Louin	28 524 €
Maisontiers	5 975 €
Saint-Loup-Lamairé	46 523 €
<b>Ensemble</b>	<b>702 008 €</b>

#### Effacements de dettes et admissions en non-valeur des usagers

##### Effacements de dettes

Budget assainissement collectif : 793,99 €

##### Admissions en non-valeur

.Budget principal : 214,42 €

.Budget déchets : 4 743,08 €

.Budget assainissement collectif : 6 563,86 €

#### Lignes de trésorerie

La Communauté de Communes n'a plus de lignes de trésorerie au 31 décembre 2023.

#### Les subventions

##### Les subventions accordées

Bénéficiaires	OBJET	Montant
Centre Socioculturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet	Festival Musiques et danses du monde	3 000,00 €
	Festival Les murs ont des oreilles	2 000,00 €
Radio Gâtine	Subvention annuelle de fonctionnement	250,00 €
Les Rendez-Vous de Saint-Loup	Festival de peinture et de sculpture + Marché de Noël à Saint-Loup-Lamairé	4 500,00 €
Agence Départementale d'Information sur le Logement – ADIL79	Subvention annuelle de fonctionnement	350,00 €
Maison de l'Emploi du bocage Bressuirais	Subvention Bocage Gâtine Jeunesse	770,00 €
Le Rêve de l'Aborigène	Subvention festival	500,00 €

Toit en Gâtine	Remboursement fluides PAJ	3 116,48€
Tourisme Animations en Airvaudais - T2A	Subvention Marché des producteurs de pays à Airvault	500,00€
Ecole de musique	Subvention par conventionnement en fonction du nombre d'élèves	14 286,80€
Centre Socioculturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet	Subvention aide au fonctionnement	105 614,40€
	Subvention remboursement fluides	30 662,24€
	Acompte à la subvention de fonctionnement Relais Petite Enfance	22 000,00€
ARC	Subvention salon des dentelles	300,00€
Comité du Souvenir Français Airvault-St Loup	Subvention exceptionnelle édition livre témoignage locaux	1 500,00€
<b>TOTAL</b>		<b>189 349,12€</b>

## B- Aménagement et développement durable

### **1°) Urbanisme / Planification**

Engagée en avril 2019, la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal se poursuit. Après la notification du bureau d'étude Ouest Aménagement à l'été 2021 et le lancement de la phase du diagnostic du territoire et de ses enjeux de développement, l'année 2023 a été consacrée à la formalisation des grandes orientations du PADD et au suivi des conséquences de la Loi Climat & Résilience d'août 2021 et de la Loi d'ajustement et de mise en œuvre de juillet 2023, sur la trajectoire du Zéro Artificialisation Nette à horizon 2050 pour le territoire Airvaudais-Val du Thouet.

**Budget** : le marché d'étude confié à l'agence Ouest Aménagement pour l'élaboration du PLUI de la Communauté de Communes est notifié pour un montant de 134 916 € TTC. Fin 2023, 39 698 € ont été facturés.



Au cours de l'année 2023, un travail a également été engagé sur la définition à l'échelle de chaque commune, avec l'appui des services de la communauté de communes, de **Zones d'Accélération des Energies Renouvelables**, dans le cadre de la Loi APER de mars 2023 et qui a donné lieu à un débat en EPCI en avril 2024.



Une démarche de création d'un Parc Naturel Régional de Gâtine Poitevine, porté par le PETR du Pays de gâtine et la Région Nouvelle Aquitaine est engagée depuis 2016 sur le territoire.

L'année 2023 a été consacrée à la rédaction du projet de Charte, qui a fait l'objet d'une rencontre avec le PETR en Commission Générale de la CCAVT le 19 juin 2023.

### **2°) Aménagement**

Engagées en 2021, les études environnementales et de programmation du projet de nouvelle zone d'activité dite « Auralis 2 » se sont poursuivies. L'année 2023 a notamment été consacrée à la phase de concertation du public avec la tenue d'une réunion publique le 10 mai 2023 et de deux permanences au siège de la CCAVT, ainsi qu'à l'élaboration du dossier d'étude d'impact du projet de ZAC, soumis à l'avis de l'autorité environnementale et l'élaboration de l'étude de compensation agricole collective, confiée à la Chambre interdépartementale d'Agriculture 79-17.

**Budget** : le marché d'étude transféré à l'Agence Citéal pour réaliser les études préalables et accompagner la collectivité jusqu'à la création de la ZAC est notifié pour un montant de 122 825 € TTC. A fin 2023, 69 789,77 € TTC ont été facturés.

### **3°) Transition écologique**

Bien que faisant parti des EPCI non soumis à l'obligation de se doter d'un PCAET (seuil fixé à + 20 000 habitants), mais consciente des enjeux du réchauffement climatique, la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet s'est engagée depuis 2019, dans une démarche volontaire pour participer à une réflexion commune avec les deux autres EPCI, membres du PETR Pays de Gâtine, en vue de l'élaboration de PCAET communautaires.

Après la validation en avril 2023 d'une stratégie territoriale avec des objectifs à horizon 2030 et 2050 en matière de réduction de GES, de réduction de la consommation énergie finale, de stockage carbone, de réduction de polluants atmosphériques et de production d'énergies renouvelables, la démarche s'est poursuivie en juin 2023 avec la tenue de 4 ateliers destinés à la formalisation du plan d'actions.

**Budget** : Le montant de la participation de la CCAVT (au prorata de la population par EPCI) au groupement de marché d'étude est estimée à 5 253,31 € sur un montant global de 50 130 € TTC. A fin 2023, 1 961,74 € ont déjà été facturés.

### **4°) Habitat**

Depuis janvier 2021, les 3 Communautés de Communes (Airvaudais-Val du Thouet, Thouarsais et Loudunais) se sont associées pour constituer un guichet unique de conseils en rénovation énergétique de l'habitat aux particuliers, labellisé Service Public de la rénovation de l'habitat. Ce service mutualisé, qui s'inscrit dans le cadre du programme national France Renov' et bénéficie, à ce titre, d'un financement de l'Etat et de la Région Nouvelle Aquitaine a été reconduit en 2022 et 2023.

A travers cet accompagnement, 279 actes ont été réalisés au cours de l'année 2023 auprès d'habitants du territoire (orientations, conseils personnalisés sur un projet, visites à domicile), soit +114 % des objectifs initialement fixés pour 2023 et une stabilisation de l'activité autour de 280 actes par an après 3 ans d'existence de ce guichet d'informations et conseils sur la rénovation de l'habitat.

### Bilan activité de la Plateforme en 2023

Airvauçais-Val du Thouet	Actes A1	Actes A2	Actes A4	Total
<b>Objectifs</b> (au prorata de la population)	123	113	8	<b>244</b>
<b>Réalisés</b>	166	110	3	<b>279</b>
<b>(atteinte résultat)</b>	135%	97%	38%	<b>114%</b>

### Evolution de l'activité de la plateforme sur 2021-2023

Airvauçais-Val du Thouet	Actes A1	Actes A2	Actes A4	Total
<b>2021</b>	85	99	7	<b>191</b>
<b>2022</b>	131	132	12	<b>275</b>
<b>2023</b>	166	110	3	<b>279</b>

Plusieurs initiatives et animations ont été également organisées sur le territoire en 2023 :

- 2 soirées publiques « Nuit de la thermographie » au Le Chillou (19 janvier) et Availles-Thouarsais (26 janvier)
- Un arrêt du Rénov'tour au magasin Bricopro d'Airvault en mars 2023
- Un stand du Service public de la Rénovation de l'habitat à la Foire de Pâques d'Airvault en avril

**Budget** : Ce service mutualisé fait l'objet d'une convention de partenariat et de financement entre les 3 Communautés de Communes pour un montant restant à charge de la CCAVT de 2 995 € sur un budget global de 153 973,64 € financés à 76 % par la Région Nouvelle Aquitaine et le programme SARE de l'Etat (subventions de 116 838,25 €).

### **5°) GEMAPI**

Concernant la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et de Protection des Inondations, déléguée aux 3 syndicats de rivières (SMBThouet, SIBThouaret, SIVUBDive), situées sur le territoire de la CCAVT, l'année 2023 a été notamment marquée par :

- La phase d'enquête publique, d'approbation et d'arrêt du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Thouet, qui a donné lieu à un avis de la CCAVT en juin 2023 dans le cadre de l'enquête publique. Ainsi que l'approbation d'une convention de financement entre le SMVT, animateur du SAGE et la CCAVT en octobre 2023.
- Le lancement de l'étude HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages et Climat) sur la gestion de l'Eau dans le contexte du changement climatique à l'échelle du bassin du Thouet.
- La poursuite du Contrat Territorial Re-sources du Bassin du Thouaret 2020-2025
- La poursuite du Contrat Territorial Re-sources du Cébron 2020-2025

**Budget** : Le montant des cotisations au fonctionnement de ces syndicats de rivière a été de 32 446€ pour l'année 2023.



## C- Tourisme

### 1°) Accueil Touristique

Sur l'année 2023, **5 719 personnes** ont été accueillies dans les locaux de l'Office de Tourisme.

Les bureaux d'information touristique d'Airvault et de Saint-Loup ont ouvert selon **4 périodes distinctes définies** :

- Fermeture de novembre à février à Airvault et jusqu'en mars à Saint-Loup
- **Du 1<sup>er</sup> mars (1<sup>er</sup> avril pour Saint-Loup sur Thouet) au 15 juin et du 20 au 30 septembre** : du mardi au samedi : matinées à Airvault et après-midi à Saint-Loup sur Thouet.
- **Du 15 juin au 20 septembre** : ouverture du mardi au samedi, de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h. Fermeture les jeudis après-midi.
- **Octobre** : 3 matinées/semaine à Airvault, 2 matinées/semaine à Saint-Loup



L'accueil a été assuré par Mme Léa ROUVREAU, agent d'accueil et d'animation, et Mme Laurence FERGEAU, saisonnière du 15 juin au 30 septembre.

L'équipe d'accueil a été renforcée par le recrutement d'un stagiaire, M. Matis CARL, étudiant en sport-communication, en stage durant 3,5 mois, du 1<sup>er</sup> mars au 15 juin.

L'ouverture des locaux du bureau de Saint-Loup a été également assurée les dimanches en juillet et août par les bénévoles de l'association des Rendez-vous de Saint-Loup.

Autres indicateurs de fréquentation :

- **Vélo Francette** : **3 755 passages** de mai à octobre
- **Facebook** : **1 134 abonnés** à la page de l'OT (hausse de 17 % par rapport à 2022)

### 2°) Animation Touristique

**Fréquentation des mercredis de l'été :**



- **204 personnes accueillies**, sur 12 dates proposées, de fin juin à début septembre. soit une hausse de 74 % par rapport à 2022

- **2 nouveautés** étaient proposées en 2023 :

Visites sensorielles Airvault (X2) et Saint-Loup (X2), qui ont attiré 43 personnes

**Les retours du public** étaient très positifs quant à la qualité des intervenants et la gratuité des animations (le cas échéant).

Côté communication, **un flyer** a été créé par l'agence de communication Esprit Pub (mise à jour du document créé en 2021).

### 3°) Principales missions de l'Office du Tourisme

- **Accueil et information des touristes** : physique, téléphonique, par courriel
- **Mise à jour de l'information touristique** par le SIT départemental avec mise à jour des hébergements, des sites touristiques, des restaurants + liste des commerces (mise à jour du livret d'accueil saisonnier)
- **Promotion et communication** : création et diffusion de supports de communication (brochure touristique, flyer manifestations), mise à jour du site Internet et animation de la page Facebook
- **Gestion d'une boutique** avec des objets poitevins + objets locaux et associatifs
- **Prêt des clés** pour la visite de la fontaine souterraine d'Airvault
- **Animation du réseau des socio-pro** avec l'envoi d'un journal touristique trimestriel
- **Organisation et mise en place des « mercredis de l'été »** : programme d'animations durant l'été

## 4°) Promotion Touristique

### Actions en collaboration avec le PETR



**Des actions de promotion, communication et de coordination** sont réalisées en collaboration avec le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Gâtine. Ce groupe de travail est constitué d'élus et techniciens issus des 3 Communautés de Communes que sont Airvaudais-Val du Thouet, Parthenay-Gâtine et Val de Gâtine.

**Communication** : Après la réalisation de 2 films publicitaires en 2021, la réalisation d'un nouveau guide touristique en 2022, la principale action de communication 2023 a été le tournage **d'un reportage « CARNETS DE RANDO » avec la réalisation d'1 article et d'1 vidéo de 20 minutes** / Thème : tourisme vert, selon la stratégie touristique établie.

Tournage du 30 mai au 3 juin 2023 : 5 journées de rando effectuées sur Ménigoute, St-Loup-Lamairé, Lhoumois, La Peyratte, Beugnon-Thireuil, Clavé + focus sur Parthenay et Airvault

Coût : 3 300 € TTC

### Promotion :

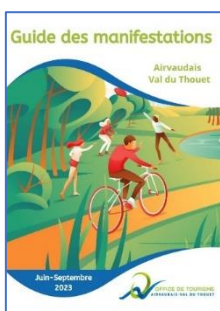
Les équipes tourisme ont été présentes sur les actions de promotion sur les bourses d'échange. Les guides touristiques Gâtine y ont été distribués et le reportage diffusé.

- Présence sur la bourse d'échange départementale le 4 avril
- Présence sur les bourses d'échange du Thouarsais le 27 mars et du Loudunais le 16 mai

### Animation du réseau des prestataires :

- Elaboration d'un programme de sensibilisation au webmarketing : 1 conférence et 4 ateliers menés en novembre et décembre 2023.
- Une journée spéciale « acteurs touristiques » : Eductour en octobre 2023

### Editions Office de Tourisme :



L'Office de Tourisme a édité le guide des manifestations de l'été, recensant toutes les animations se déroulant sur le territoire de début juin à fin septembre.

Le travail de mise en page et collecte des informations a été réalisé par M. Matis CARL, stagiaire à l'OT pendant 3,5 mois, et l'impression a été réalisée par l'imprimerie MACE.

Ce document a reçu un bon accueil des visiteurs et particulièrement des locaux.

## 5°) Développement Touristique

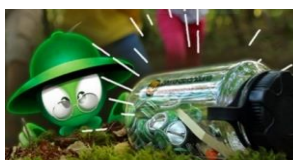
### Mission de conseil auprès des hébergeurs



Lors d'une création d'hébergement touristique, les propriétaires sont invités à se mettre en relation avec le service Tourisme afin de fixer un rendez-vous :

- Explications sur leurs obligations et la perception de la taxe de séjour.
- Orientations et conseils (promotion, communication, prestas facultatives)
- Propositions sur nos services : intégration dans la base de données SIT, promotion-communication, système gratuit de réservation en ligne Open System, distribution de documentation pour leurs visiteurs...

### Terra Aventura



Le concept Terra Aventura, chasse au trésor interactive, est né en Limousin et s'est étendu depuis à toute la région Nouvelle-Aquitaine. Cette communauté comptabilise aujourd'hui plus de 3 millions de joueurs. Le succès de l'application se confirme d'année en année.

3 circuits existent sur la CCAVT :

- Le circuit « Cébron pour les zabdos », créé en 2017 autour du lac du Cébron
- Le circuit « sur les pas d'Aldéarde d'Aulnay », publié pour les vacances d'octobre 2019.
- Le circuit « Triviale poursuite lupéenne », créée en 2022

## Evolution de la fréquentation des circuits de 2021 à 2023 :

	2021	2022	2023
Airvault	3 577	4 044	3 022
Cébron	3 450	4 712	3 495
Saint-Loup		8 703	6 368
<b>TOTAL</b>	<b>7 027</b>	<b>17 459</b>	<b>12 885</b>

Au total, **12 885 personnes** ont fréquenté les parcours Terra Aventura

NB : Le **calcul des estimations du nombre de joueurs a été modifié** : on multiplie le nombre de commentaires par 3,4 personnes (et non plus X 4 + 10 %).

La fréquentation est donc restée relativement stable : 3 790 en 2023 contre 3 968 en 2022

L'impact économique de l'installation de ces caches est conséquent car le concept est déclencheur de séjours. Les joueurs consomment également dans les commerces locaux.

## Taxe de Séjour



La taxe de séjour a été instaurée sur tout le territoire CCAVT depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, avec une perception au réel sur toute l'année, avec un système de déclaration annuelle (depuis 2022).

En juin 2023, une hausse des tarifs de la taxe de séjour a été adoptée pour une mise en application en janvier 2024

**Estimation Taxe de séjour 2023** (manque quelques déclarations) : **12 795 €**

## Camping du Cébron

A l'instar de la saison 2022, une convention a été signée entre la CCAVT et l'association de la Bêta-Pi pour la gestion du camping du Cébron pour la saison 2023, du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre.

**Fréquentation 2023 : 3 232 nuitées**, soit une **hausse de 23 %** par rapport à 2022 (2 612 nuitées).

## Etude sur le développement du Cébron

**Rappel contexte** : Etude avec multiples attendus :

- Développement touristique
- Favoriser les activités de plein air et de pleine nature
- Rationaliser les moyens
- Améliorer la lisibilité de l'offre Cébron

**Durée estimée de l'étude** : 10 mois, fin envisagée au printemps 2024

**Budget** : 33 700€ HT (30 % Région, 30 % LEADER, 20 % CD79, 20 % CCAVT)

**Calendrier** :

20/01/2023	COFIL : validation objectifs, calendrier, budget
Mars 2023	Publication de l'étude pour une date limite de candidature fixée au lundi 3 avril
27/04/2023	COFIL : sélection du bureau d'études : choix du Cabinet Protourisme
Été 2023	Phase 1 : Diagnostic site et interviews des différents partenaires et utilisateurs du site
09/10/2023	COFIL : restitution phase 1
16/11/2023	Atelier d'idées collaboratif, présence d'une vingtaine de participants

## D- Développement Economique

### 1°) Missions Principales

- Intervention sur les zones d'activité économique
- Immobilier d'entreprises
- Accompagnement à la création et au développement des entreprises en lien avec le PETR Pays de Gâtine
- Actions en faveur du développement économique du Territoire Airvaudais-Val du Thouet

### 2°) Actions phares de l'année 2023

**Travail sur l'attractivité-emploi** avec l'agence Néorama depuis avril 2022 : Etude sur l'attractivité territoriale et **déploiement d'outils de communication pour un montant de 18 000 € HT** (avec un financement LEADER à 80 %)

Une **note de recommandations** a été livrée, avec **axes communication et plan d'actions**

En 2023, le service a travaillé avec l'agence Mak2com et la commission communication :

« lifting » du **logo** actuel, déclinaisons du logo pour la médiathèque et l'Office de Tourisme, **signature et slogan** de la collectivité.

Les visuels pour la campagne de communication sont attendus pour 2024.



**Organisation d'un job dating en septembre 2023**, en partenariat avec la MDEE Parthenay-Gâtine.

Beau succès de cette manifestation. Format de 15h30 à 18h correct.

40 exposants et une centaine de visiteurs, bonne appréciation de l'évènement par les entreprises.

Cet évènement sera reconduit en 2024.



**Stand à la Foire de Pâques** afin de représenter les services de la Communauté de Communes

**Participation aux rencontres du Club des entreprises** et promotion de l'accompagnement de la Communauté de Communes et autres partenaires institutionnels : déjeuners mensuels et Afterwork.

### 3°) Inventaire des Zones d'Activités Economiques

Dans le cadre de La Loi climat et résilience promulguée le 24 août 2021, l'article 220 prévoit que les EPCI doivent réaliser un inventaire de leurs zones d'activités économiques, qui sera à réactualiser tous les 6 ans.

Cet inventaire doit servir à mieux connaître le foncier économique des territoires et notamment les disponibilités foncières ou de locaux d'activités dans le but d'encourager la remobilisation de parcelles sous-utilisées, dans le cadre de la lutte contre l'artificialisation des sols.

Cet inventaire doit contenir :

- Un état parcellaire des unités foncières comportant la surface de chaque unité foncière et l'identification du propriétaire
- L'identification des occupants de la zone d'activité économique ;
- Le taux de vacance de la zone d'activité économique

Afin de répondre à cette obligation réglementaire, un travail de construction de cet inventaire a été engagé en 2023, sur les 9 ZAE de la CCAVT et doit se poursuivre sur 2024.

## **E- Santé**

La Communauté de Communes est propriétaires de deux Maisons de Santé à Airvault et Saint-Loup-Lamairé

A cette occasion, un travail partenarial a été effectué avec les professionnels de santé qui ont créé une association commune aux deux sites nommée « Association des Soignants du Val du Thouet ». Cette association est devenue le locataire unique au 1<sup>er</sup> octobre 2022 des deux sites composant la Maison de Santé de l'Airvaudais-Val du Thouet, Airvault et Saint Loup Lamairé.

L'association des soignants du Val du Thouet regroupe aujourd'hui sur les deux sites : cinq médecins, deux kinésithérapeutes, neuf infirmiers, 4 secrétaires, une infirmière azalée, deux psychologues, un podologue, un ostéopathe, deux orthophonistes et une sage-femme. L'objectif est donc maintenant de maintenir la qualité de ces infrastructures pour permettre à l'association de maintenir voire compléter le type et le nombre de soignants.

Les sites étant récents (moins de 10 ans), il n'y a pas eu d'aménagement spécifique.

## F- Culture, Sport et Jeunesse et action sociale

### 1°) Médiathèque Airvadais-Val du Thouet

Service de la Communauté de Communes Airvadais-Val du Thouet, la médiathèque intercommunale est installée depuis plus de 20 ans dans une ancienne maison bourgeoise à Airvault. Située dans le centre-ville d'Airvault, à côté des Halles et du Vieux-Relais, elle bénéficie d'un emplacement facilement accessible, à pied ou en voiture, avec un parking à proximité.

Ses services sont répartis sur trois niveaux : un rez-de-chaussée et deux étages sur une superficie de 408 m<sup>2</sup> (0,04 m<sup>2</sup> / hab).

Avec 19,5 h d'ouverture hebdomadaire et 19 000 € de crédits d'acquisitions annuels (2,7 € / hab), cette médiathèque relève **du type A, car elle possède 5 caractéristiques très favorables**<sup>1</sup> :

- 6 types d'actions différentes : prêt/retour, portage à domicile / bibliodrive / dépôt dans les EHPAD, consultation sur place, accueil scolaires, actions culturelles tout public, accès internet
- Postes informatiques connectés à internet et elle offre une connexion Wifi publique
- Une diversité de l'offre de collections, en proposant quatre supports autres que le livre : revues, CD, DVD, Jeux de société
- Possède une surface de + de 300m<sup>2</sup>
- À 3,8 ETP au 1<sup>er</sup> juillet 2023, soit 0,54 ETP pour 1 000 habitants

Ainsi, elle fait partie des **11 bibliothèques** sur les 137 **classées A** dans le département des Deux-Sèvres<sup>2</sup>.

### LES USAGERS

2023 est une année de poursuite de reconquête pour les usagers de la médiathèque, avec une hausse de la fréquentation de 17,8%, une hausse des nouveaux inscrits de 17,6% par rapport à l'année 2022. Les chiffres se rapprochent de ceux de la période pré-covid (années 2018 et 2019)

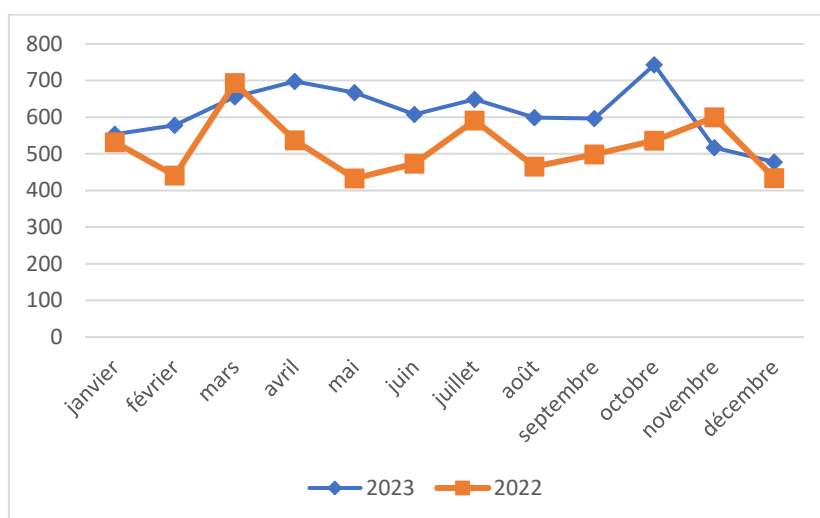
### Fréquentation entre 2018 et 2023

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Fréquentation</b>	7 797	8 802	3 837	5 032	6 234	7 343

Tableau 1 : Evolution de la fréquentation à la médiathèque entre 2018 et 2023

La médiathèque AVT dessert une population de 7 000 habitants. D'après les chiffres, sa fréquentation entre 2022 et 2023 **est en hausse de 17,8 %**.

En moyenne, il y a 612 visiteurs par mois.



Graphique 1 : Evolution de la fréquentation, par mois, entre 2022 et 2023

<sup>1</sup> La nouvelle typologie de l'ABD (version du 30 mai 2021) : [https://www.abd-asso.org/wp-content/uploads/2021/06/20210603\\_presentation\\_synthetique\\_typoalternativev6.pdf](https://www.abd-asso.org/wp-content/uploads/2021/06/20210603_presentation_synthetique_typoalternativev6.pdf)

<sup>2</sup> D'après le rapport d'activité 2021 des bibliothèques des Deux-Sèvres, rédigé par la Médiathèque départementales des Deux-Sèvres.

## **Evolution du nombre d'emprunteurs actifs**

Un emprunteur actif est un usager inscrit ayant emprunté au moins un document au cours de la période de référence.

	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
0-14 ans	351	263	272	311	314
15-19 ans	25	24	25	37	29
20-60 ans	209	172	176	185	173
60 ans et +	156	142	122	127	129
Autres	27	19	6	6	46
<b>Total</b>	<b>768</b>	<b>620</b>	<b>601</b>	<b>666</b>	<b>691</b>

Tableau 2 : Evolution des emprunteurs actifs de la médiathèque par tranches d'âge entre 2019 et 2023

Entre 2022 et 2023, le nombre d'emprunteurs a connu **une hausse de 3,75%**.

	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
CCAVT	577	503	478	472	478
Extérieur	191	117	123	194	213
<b>Total</b>	<b>768</b>	<b>620</b>	<b>601</b>	<b>666</b>	<b>691</b>

Tableau 3 : Evolution des emprunteurs actifs de la médiathèque AVT par localisation entre 2019 et 2023

Parmi les emprunteurs actifs, 69,2 % d'entre eux résident sur le territoire de la Communauté de communes Airvaudais-Val du Thouet.

	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Airvault	377	324	315	297	302
Assais	41	46	35	32	41
Availles Thouarsais	13	7	10	12	13
Boussais	21	18	19	24	26
Irais	18	12	14	21	22
Le Chillou	12	11	7	7	5
Louin	48	47	34	35	25
Maisontiers	3	1	3	4	5
Saint-Loup Lamairé	44	37	41	40	39
<b>Total</b>	<b>577</b>	<b>503</b>	<b>478</b>	<b>472</b>	<b>478</b>

Tableau 4 : Evolution des emprunteurs actifs de la médiathèque, par communes de la CCAVT entre 2019 et 2023

Sur les communes membres de la CCAVT, les communes **d'Airvault, Assais-les-Jumeaux, Saint-Loup-Lamairé et Louin** sont celles qui **recensent les plus d'emprunteurs actifs**.

## **Evolution des nouveaux inscrits**

	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
0-14 ans	91	37	65	93	113
15-19 ans	9	2	6	9	6
20-60 ans	58	27	41	40	45
60 ans et +	23	8	12	17	23
<b>Total</b>	<b>181</b>	<b>74</b>	<b>124</b>	<b>159</b>	<b>187</b>

Tableau 5 : Evolution des nouveaux inscrits de la médiathèque entre 2019 et 2023

Le nombre des nouveaux inscrits, a connu **une hausse de 17,6 % entre 2022 et 2023**.

Le public des nouveaux inscrits est constitué, en 2023, en grande partie d'un public jeune :

**60,4 % de 0-14 ans, avec une hausse de 2 points** sur cette tranche d'âge par rapport à 2022

## **LES DOCUMENTS**

### **Evolution du prêt des documents**

	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Section Adulte	13 739	9 307	11 017	11 338	11 722
Section Jeunesse	17 590	10 738	13 756	15 166	17 288
Divers (carte pro)	34	13	19	19	20
<b>Total</b>	<b>31 363</b>	<b>20 058</b>	<b>24 792</b>	<b>26 523</b>	<b>29 070</b>

Tableau 6 : Evolution des prêts de documents à la médiathèque entre 2019 et 2023



Le prêt de document est en hausse entre 2022 et 2023, avec **un gain de 9%**.

Les prêts de documents de la section jeunesse sont plus importants que ceux de la section adulte, en raison d'emprunteurs actifs plus importants dans cette tranche d'âge et des accueils scolaires, permettant l'emprunt de documents auprès des classes. Notons une hausse de prêts des documents de la section jeunesse de 14%, à rapprocher à l'augmentation du nombre d'accueils de classe (75 en 2023).

### **Fonds documentaire de la Médiathèque en 2023**

En 2023, le fonds de la médiathèque se compose de **18 445 documents, soit 2,6 documents/habitant**. Les livres représentent l'essentiel du fonds (86 %). Parmi ses documents, 1 263 sont des prêts de la Médiathèque Départementale des Deux-Sèvres.

Le nombre de documents est stable entre 2019 et 2023, notamment en raison d'opérations de désélection documentaires, favorisant un renouvellement des collections. Il y a une diminution du nombre de documents entre 2022 et 2023 : le non-remplacement de certains ouvrages lors de l'inondation en est la principale raison (document indisponible au rachat).

Un peu moins de documents permet de rendre ceux en rayon plus attractifs, avec une présentation plus aérée dans les étagères.

### **Acquisitions de documents**

	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Total acquisition	1 246	1 038	1 281	1 499	1 677
Total collections	18 700	17 865	17 233	19 324	18 445
% des acquisitions	6,6	5,8	7,3	7,7	9

Tableau 7 : Evolution des acquisitions à la médiathèque AVT entre 2019 et 2023.

Les acquisitions sont en hausse de 12% par rapport à l'année 2023. Les acquisitions (nouveau) représentent en moyenne 9% du nombre total de documents présents dans les collections. Cela signifie que **9 % des collections ont été réactualisées en 2023**.

Ce fort renouvellement des collections a été possible grâce à la subvention du CNL, perçue en 2022. Il y a eu un travail sur les collections BD et mangas de la section jeunesse (collections ayant de fortes rotations), ainsi que sur les collections documentaires de la section adulte.

#### **Quelques chiffres clefs des acquisitions en 2023 :**

60 % en section adulte, 40 % en section jeunesse

70 % de fictions et 30 % de documentaires.

A noter que la bd, toutes sections confondues, représente 30 % des collections de la médiathèque.

### **ACTIONS CULTURELLES**

#### **Animations : spectacles, expositions, heure du conte**

Pour l'année 2023, les animations de la médiathèque ont touché **411 personnes (hors exposition) :**

- Des séances d'heure du conte : 63 personnes
- Rendez-vous à destination d'un public adulte (conférences, rencontres, lectures, club de lectures) : 132 personnes
- Projections : 86 personnes
- Trocs plantes : 130 personnes
- 2 expositions, visibles par 1453 personnes, durant les horaires d'ouverture.

Par rapport à l'année 2022, il y a une **stabilisation de la fréquentation des animations**, bien que 2023 soit une année sans Salon du Livre.



## Etablissements scolaires et établissements enfance/jeunesse

Pour l'année 2023, les actions en directions d'un public solaire, enfance et jeunesse ont touché **1 040 personnes** :

- 75 accueils auprès des écoles maternelles, primaires et collèges : environ 920 élèves
- 15 accueils auprès d'un service de la petite enfance (RAM), centre de loisirs : environ 120 enfants

Ces chiffres sont en hausse par rapport à l'année 2022 (+7,1 %).

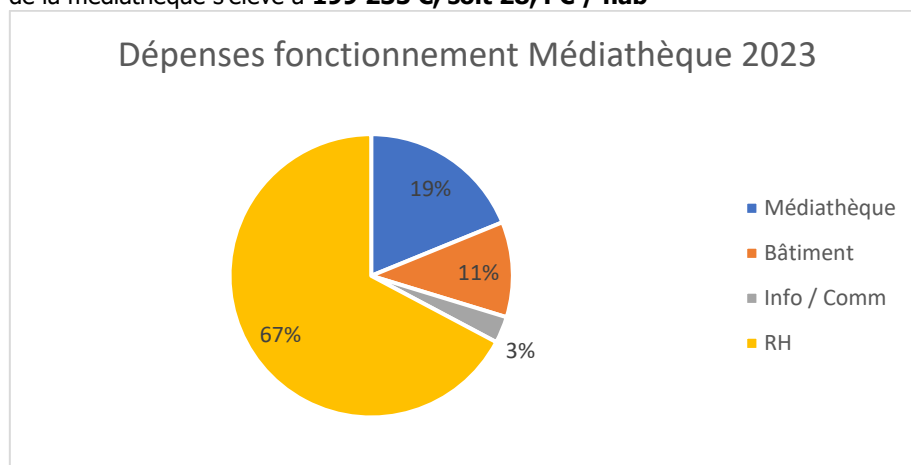
## Les partenaires de la médiathèque pour l'année 2023



## LE BUDGET

### Dépenses de Fonctionnement

Le budget global de la médiathèque s'élève à **199 235 €, soit 28,4 € / hab**



Graphique 3 : Répartition des dépenses de fonctionnement de la médiathèque en 2023.

### Médiathèque : Acquisitions et Actions culturelles

	2019	2020	2021	2022	2023
Dont subvention	2 660	0	0	3 350	0
<b>Total</b>	<b>20 666</b>	<b>15 755</b>	<b>18 895</b>	<b>25 842</b>	<b>22 248</b>

Tableau 10 : Evolution des budgets d'acquisition de la médiathèque AVT entre 2019 et 2023.

Ce budget permet l'acquisition de nouveautés tous supports (livres, DVD), ainsi que l'achat rétrospectif afin d'actualiser les collections (notamment pour les livres).

	2019	2020	2021	2022	2023
Dont subventions	3 230	1 740	150	1 829	1 988
<b>Total</b>	<b>10 600</b>	<b>5 700</b>	<b>1 958</b>	<b>7 386</b>	<b>6 037</b>

Tableau 11 : Evolution du budget des actions culturelles de la médiathèque AVT entre 2019 et 2023.

A noter que la médiathèque a déposé des dossiers de subventions pour des actions réalisées en 2023 auprès du département des Deux-Sèvres. Elles ont été acceptées pour un montant de 780 €. La délibération date de novembre 2023, le versement a eu lieu début 2024. Cette somme d'argent apparaîtra sur le budget comptable 2024.

L'autofinancement de la collectivité est maîtrisé et équilibré, notamment par des aides existantes auprès de partenaires financiers. Ces aides sont demandées systématiquement.

### **Ressources humaines dédiées à la médiathèque**

Les dépenses de la **masse salariale** s'élèvent à **133 964 €** en 2023.

Au 01/01/2023, il y avait **5 salariés** à la médiathèque, représentant **4,6 ETP** dont :

- 3 titulaires
- 2 stagiaires de la fonction publique

Au 01/07/2023, il y avait 4 salariés pour 3,8 EPT

- 4 titulaires

Il y a eu une non-titularisation.

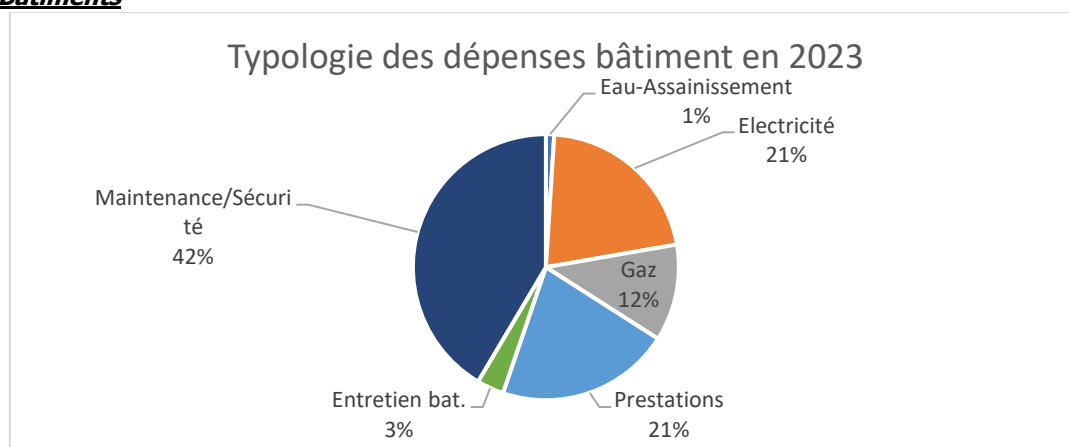
Concernant la formation, **1 agent** a participé à **des journées de formation**, principalement auprès du CNFPT et de l'Association des Bibliothèques de France (ABF). Ces formations représentent un volume **de 7 jours** sur l'année 2023.

A noter, d'après le Schéma départemental de lecture publique des Deux-Sèvres, sur les 137 bibliothèques du territoire, 69% du personnels est constitué de bénévoles et 31 % de salariés.

Sur les 31% des salariés, seulement 17 % sont formés, étant issus soit de formation du Métiers du Livre ou ayant suivi une formation initiale dispensées par la MDDS<sup>3</sup>.

Au vu de ces éléments, **l'équipe** de la médiathèque Airvaudais-Val du Thouet **est formée et très professionnelle**, offrant ainsi **un service de qualité aux habitants du territoire**.

### **Bâtiments**



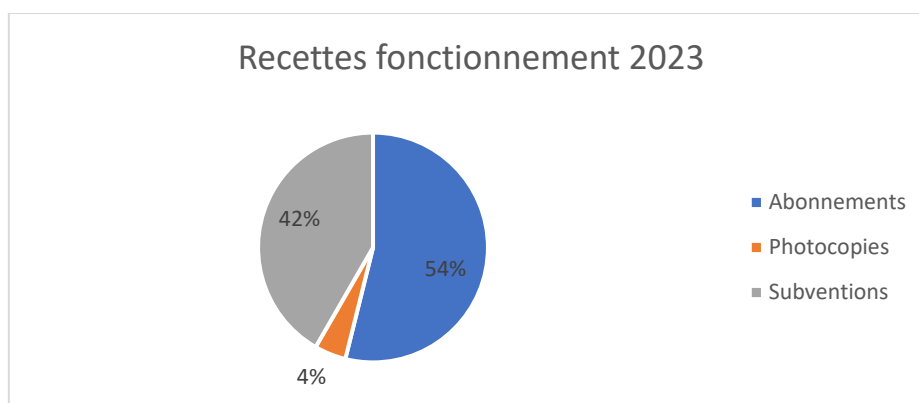
Graphique 4: Typologie des dépenses consacrées au bâtiment de la médiathèque en 2023.

Les **dépenses de fonctionnement** liées à l'entretien **du bâtiment** s'élèvent à **21 695 €**. Le pôle le plus important concernent la maintenance. Des moteurs des portes automatiques de la médiathèque ont dû être changées.

A noter que depuis l'investissement de nouvelles chaudières à gaz, en 2022, il y a une baisse significative du budget gaz. Il s'élevait à 5 972 € en 2022 et est à 2 556 € en 2023.

<sup>3</sup> Schéma départementale de lecture publique 2023-2028, p. 12.

## Recette de Fonctionnement



Graphique 5: Répartition des recettes de fonctionnement de la médiathèque AVT en 2023.

En 2023, la médiathèque a perçu 4 250 € en recettes propres :

- Les abonnements et les photocopies sont des recettes propres régulières et stables. A noter qu'en 2023, ces deux sources de recettes sont en hausses, **7,7 % pour les abonnements et 37,8 % pour les photocopies**.
- Les subventions sont des recettes exceptionnelles et variables d'une année à l'autre. Pour 2023, il y a eu de nombreuses subventions et participations de partenaires :
  - Le Centre socioculturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet, pour le projet promenons-nous dans les livres (1 110 €)
  - Les collèges du territoire via le pass culture, pour une participation aux interventions d'auteurs dans les classes de 4eme (628 €)
  - La mairie de Saint-Loup Lamairé pour la participation au projet Promenons-nous dans les livres, à Airvault (250 €)

## 2°) Equipements sportifs

### Piscine et bassin de baignade

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la Communauté de Communes Airvadais-Val du Thouet a en gestion la piscine à Airvault et le bassin de baignade au Cébron.

#### Piscine à Airvault

La priorité a été donnée à l'éducation à la natation :

- par les scolaires. L'équipement devenu communautaire a été ouvert à l'ensemble des écoles situées sur le territoire de la collectivité,
- par des leçons particulières,
- par une ouverture au milieu associatif ( club de natation des dauphins St Varentais, Club de plongée de Parthenay et UNSS)
- Depuis 2021, tous les enfants du territoire qui ont 8 ans dans l'année bénéficient de 10 leçons gratuites afin de favoriser l'apprentissage de la natation.



#### Bassin de baignade du Cébron

C'est un équipement indissociable du camping. Il accueille un grand nombre de groupes l'utilisant (association Beta Pi, Centre socio-culturels, USEP...). Par sa forme ludique, elle attire beaucoup d'enfants.

#### Résultat des piscines en 2023 :

	Airvault	Cébron
Dépenses	67 181,03 €	17 720,72 €
Recettes	6 886,30 €	1 680,00 €
Résultats	-60 294,73 €	-16 040,72 €

#### Fréquentation piscines - Bilan des entrées 2019-2023

Airvault (ouverture 4 mois)	2019	2020	2021	2022	2023
Scolaire	1 130	523	1 827	1 634	2 461
Leçons	525	322	683	758	800
Associations	443	0	560	338	280
Aquagym			39	28	43
Entrées Bain Public	2 207	1 495	1 398	1 999	1 705
Total fréquentation	4 305	2 340	4 507	4 757	5 289

Cébron (ouverture 2 mois)	2019	2020	2021	2022	2023
<7ANS et clients camping (gratuit)	1 183	149	669	947	706
Enfants + de 7 ans	393	210	231	448	266
Adultes	584	320	342	734	401
Groupes	45	95	56	79	206
Total	2 205	774	1 298	2 208	1 579

#### Réhabilitation de la piscine d'Airvault

Construite en 1978, la piscine d'Airvault devenait vieillissante. C'est pourquoi la saison 2023 a été la dernière sous sa forme actuelle. Après avoir conçu le projet en lien avec le bureau d'architectures CORSET ROCHE ET ASSOCIES, les élus communautaires ont validé le 19 décembre 2023 l'attribution des 16 lots du marché de travaux pour que la réhabilitation commence dès février 2024 en vue d'une ouverture au printemps 2025.

En partenariat avec la Commune d'Airvault, le projet de réhabilitation maintient la piscine communautaire d'Airvault comme un équipement de proximité destiné à la découverte et l'apprentissage de la natation, mais aussi un espace de loisirs et de sport dans un lieu rafraîchissant.



## L'ACCUEIL ET LA CIRCULATION REPENSÉS



**ÉCONOMIES EN RESSOURCES ET ENERGIE**

- -98% GES par le remplacement du système de chauffage
- -68% consommation d'eau (équivalent 110 personnes par an)



**LES DEUX BASSINS RENOVÉS ET AMÉNAGÉS**

- Grand bassin moins profond, avec construction d'une rampe favorisant l'accès pour tous
- Accès au petit bassin facilité par des marches



**BUDGET : 2 225 000 € HT**

- Subventions sollicitées auprès de l'Etat, l'Europe, la Région, le Département
- Participation financière de la Commune d'Airvault
- Reste à charge prévisionnel par la CCAVT : 750 000 €



**NOUVEAU**

**PLATEFORME AQUALUDIQUE**

Jeux et jets d'eau permettant d'élargir les activités

### **3°) Petite-enfance – Enfance - Jeunesse**

La Communauté de Communes, compétente en matière de petite-enfance, enfance sur le temps des vacances, et la jeunesse, soutient les structures d'accueil sur le territoire et contribue ainsi à leur dynamisme, telles que :

- Le Centre Socioculturel qui gère le relais petite-enfance (25 assistants maternels sur le territoire) et anime des ateliers chaque semaine. Sur le volet enfance/jeunesse, il a accueilli en 2023, 321 enfants hors du temps scolaire, et accompagne les jeunes du territoire à travers la mission de référent jeunesse et par l'accueil de 104 adolescents en 2023 au sein du PAJ (Point Animation Jeunesse).
- Un toit en Gâtine pour la gestion de la résidence habitat jeunes d'Airvault qui possède 9 logements, avec un taux d'occupation approchant les 100 % sur les 9 logements mis à disposition.
- Les missions locales de la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) du Thouarsais et de la Maison de l'Emploi et des Entreprises (MDEE) de Parthenay-Gâtine pour l'accompagnement des jeunes de 16-30 ans par des permanences au CCAS d'Airvault et au Granit à Saint-Loup-sur-Thouet (en 2023, 80 jeunes accompagnés, 26 en premier accueil, et 29 en contrat d'engagement jeune).

Ainsi, la Communauté de Communes a consacré en 2023 un budget de 165 945 € pour soutenir ces structures.

### **La mission Coopération Territoriale et Sociale développée au sein de la Communauté de Communes**

Dans le cadre d'un partenariat avec la CAF, la MSA et le centre-socio culturel, une mission de coopération sociale a été créée en septembre 2022 afin de renforcer la politique sociale sur notre territoire. Elle vise à questionner le fonctionnement des services existants et à permettre aux élus communautaires et aux acteurs de participer à la construction du projet de territoire, qui se formalise par une convention territoriale globale (CTG) et Grandir en Milieu Rural (GMR). L'année 2023 est celle du renouvellement de la convention CTG qui est l'occasion de se mobiliser sur les projets avec les acteurs, et permettre aux élus de s'engager dans une démarche de soutien direct aux projets liés à la compétence de la CCAVT.

### **La nouvelle Convention Territoriale Globale 2023-2027**

La Convention Territoriale Globale est une démarche fondée sur le partenariat avec la CAF et la MSA pour construire le projet social de l'ensemble des acteurs du territoire. Elle vise à maintenir et à développer les services aux familles ainsi que de questionner le fonctionnement des services existants et de mieux les mobiliser. Elle permet à tous les acteurs de

participer à la construction du projet de territoire. Cette démarche pourrait aussi s'élargir à d'autres politiques : habitat, santé, mobilité, culture, sports, vieillissement... en fonction des priorités et des choix des acteurs, élus et communes du territoire.

L'évaluation de la CTG 2019-2022 a permis de dresser en parallèle un diagnostic pour le nouveau conventionnement.

A partir du travail partenarial, le comité de pilotage « Mieux Vivre » composé des élus du territoire (communes et Communautés de Communes) a proposé des enjeux et orientations stratégiques sur la période 2023-2027 :

Enjeu 1 : Renforcer la continuité éducative sur le territoire

- Renforcer et diversifier l'offre d'accueil de la petite enfance pour qu'elle soit adaptée et de qualité
- Reconnaître la parentalité comme un enjeu du territoire
- Valoriser les ressources et les réseaux de l'accueil des enfants sur le territoire

Enjeu 2 : Valoriser les jeunes par une politique jeunesse concertée

- Accompagner les jeunes vers l'autonomie
- Promouvoir l'engagement et la participation active des jeunes
- Construire des parcours de mobilités adaptés aux besoins et caractéristiques de l'ensemble de la jeunesse

Enjeu 3 : Créer des conditions de vie favorables à une installation sur notre territoire rural

- Favoriser l'accès aux droits
- Rendre visibles et accessibles les services/actions à destination de la population
- Permettre une mixité sociale et générationnelle

La journée du 5 octobre 2023 a été consacrée à l'organisation d'ateliers participatifs mobilisant élus et acteurs du territoire permettant de travailler sur des actions qui peuvent être envisagées sur le territoire sur la période 2023-2027.

La Communauté de Communes a ainsi pu commencer une réflexion de mise en place de nouveaux dispositifs dédiés aux jeunes ou aux professionnels de la petite-enfance.

#### **4°) Action Sociale : le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)**

Dans le domaine de l'action sociale, la compétence relève du CIAS Airvaudais-Val du Thouet.

#### **LE BUDGET**

##### **Budget principal**

- ❖ Recettes : 36 000 € subvention de la CCAVT
- ❖ Dépenses : 36 000 € : 11 500 € de remboursement au budget annexe des charges de structure et 24 500 € de charges de personnel - service commun.

##### **Budget annexe de fonctionnement**

- ❖ Dépenses : 768 260 € dont 706 993 € de charges de personnel et 35 522€ de frais de déplacements
- ❖ Recettes : 1 065 360 € dont 29 942 € de remboursement d'indemnités journalières, 187 545 € de remboursement du déficit par le Département, 718 907 € de tarification (49 146 € acompte dotation qualité et 38 827 € Complément de Traitement Indiciaire de 2022)
- ❖ Excédent : 297 100,74 €

Cet excédent permet de résorber un déficit cumulé des années précédentes.

##### **Les Tarifs**

Le département a proposé une déshabilitation des services d'aide à domicile à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023, cela nous a permis d'appliquer des tarifs aux usagers s'approchant plus du coût de gestion du service.

Le département participe à hauteur du tarif plancher de 23 € de l'heure, ainsi qu'une dotation complémentaire de 3 € de l'heure et une participation de 1 € de l'heure pour les usagers à faibles ressources.

Le Conseil d'Administration a ainsi fixé les tarifs du CIAS à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023 :

niveau de dépendance au GIR	tarifs à compter du 1er mars 2023	
	du lundi au samedi	dimanche et jours fériés
<b>6 et mutuelles</b>	29,00 €	35,50 €
<b>5</b>	29,50 €	36,00 €
<b>4</b>	30,00 €	36,50 €
<b>3</b>	30,50 €	37,00 €
<b>2</b>	31,00 €	37,50 €
<b>1</b>	31,50 €	38,00 €
frais kilométriques facturés aux bénéficiaires pour 1 km		0,66 €

Les aides financières des organismes participant à la prise en charge de l'aide à domicile sont déduites lors de la facturation.

### **ACTIVITÉS DU SERVICE**

#### **Le personnel**

- 26 agents sociaux en activité dont 2 emplois saisonniers et 1 emploi pour surcroît d'activité
- 2 agents administratifs
  - 3 agents sociaux en congé grave maladie
  - 3 agents en disponibilités
  - 2 agents licenciés avec versement de l'allocation chômage (10 559 €)
  - agent licencié pour inaptitude physique (5 175 €)

55 jours de formations pour 15 agents

La formation CNFPT Confort sécurité, aide aux activités motrices et aux déplacements a été réalisée à la salle des fêtes de Borcq-sur-Airvault pendant 4 jours

#### **Répartition des heures**

Nombre d'heures : 24 560 heures

HEURES REALISÉES PAR LES DIFFERENTS PARTENAIRES		
Part par financeur 2023	Heures par caisse	Répartition en pourcentage
Département APA	16 509	67,2 %
Département PCH	1 236	5,0 %
Département Aide sociale PA, PH	831	3,4 %
Payant : Participation usager à 100%	3805	15,5 %
CARSAT	1632	0,9 %
MSA	223	0,9 %
CNRACL	238	1,0 %
Divers : mutuelle, PTA, Autres dépt	86	0,4 %
<b>TOTAL</b>	<b>24 560</b>	<b>100 %</b>

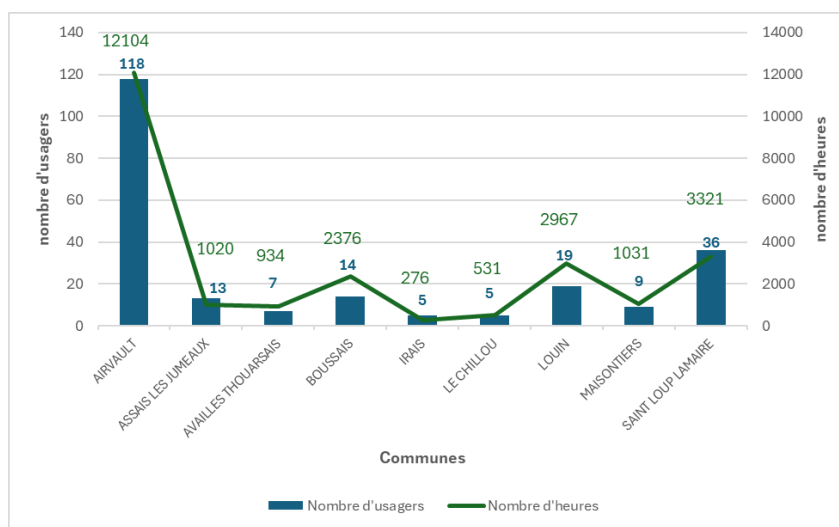
#### **Répartition des usagers par niveau de dépendances**

Nombre d'usagers : 226

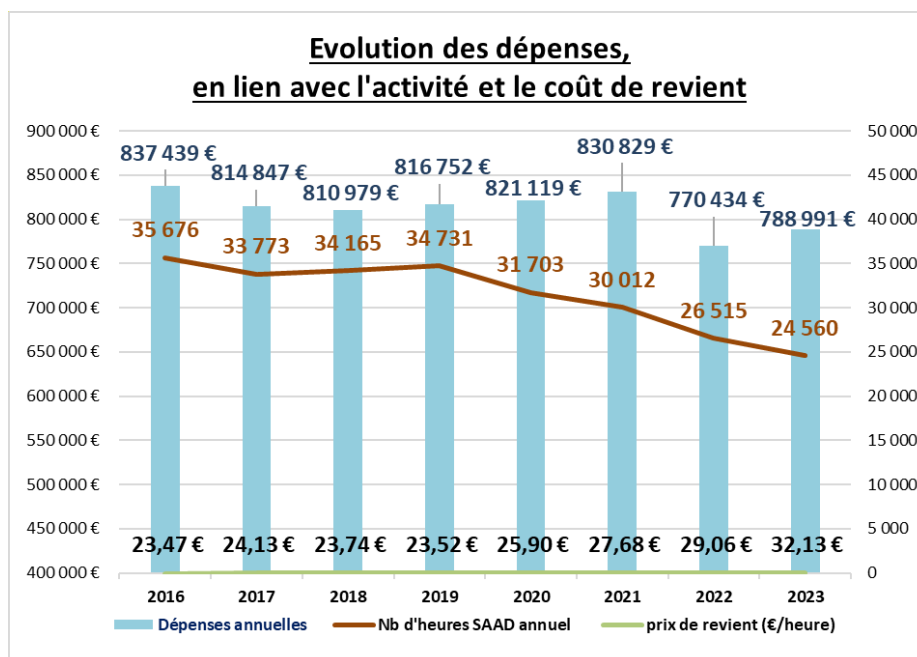
Le GIR (groupe iso-ressources) correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée. Il est calculé à partir de l'évaluation effectuée à l'aide de la grille AGGIR. Il existe six GIR : le GIR 1 est le niveau de perte d'autonomie le plus fort et le GIR 6 le plus faible

Répartition par GIR		
Répartition par GIR	Nombre d'usagers	pourcentage en heures
6	101	45 %
5	10	4 %
4	85	38 %
3	19	8 %
2	11	5 %
1	0	0 %
<b>TOTAL</b>	<b>226</b>	<b>100 %</b>

### Répartition des usagers et des heures par communes



### Activité et dépenses du service depuis 2016





## **G- Protection et mise en valeur de l'environnement**

1° Assainissement (voir annexes)

2° Les déchets (voir annexes)

## H - Les moyens pour le déploiement des politiques publiques

### 1°) Ressources humaines

#### a) Mouvements de personnel

##### Les arrivées

8 agents sont arrivés au cours de l'année

##### Les départs

9 agents ont quitté la Communauté de Communes.

##### Détachement

Aucun détachement a été demandé cette année

#### b) Emplois ponctuels et stagiaires

**Service intérim du Centre de Gestion des Deux-Sèvres :** La Communauté de Communes fait appel à ce service pour ses besoins ponctuels et saisonniers. En 2023, les heures payées (y compris congés payés) au Centre de Gestion représentent 117 336,81 €.

#### c) L'absentéisme et congés spéciaux

Nombre d'agents ayant eu au moins un jour d'arrêt de travail : 21  
Nombre de jours d'absence cumulés pour ces 21 agents : 1 287 jours.  
1 accident de service générant 19 jours d'arrêt de travail.  
1 agent est placé en congé longue maladie.  
Nombre de jours d'autorisations spéciales d'absences : 24

#### d) Les formations

En 2023, il y a eu 54 jours de formation (dont 30 jours de formation d'intégration).

#### e) Action sociale – CNAS

La collectivité a versé pour l'année 2023 la somme de 7 420 € pour un retour aux agents de 10 057 €.

### 2°) Communication

#### a) Sites Internet (Fournisseur : Tabula Rasa) – coût total 2 538 € optimisations et développement inclus

##### [www.cc-avt.fr](http://www.cc-avt.fr)

La consultation du site diminue de 32 %.

5 645 visites en 2023 contre 8 288 l'année précédente, avec 15 259 pages de vues (31 % en moins).

La consultation du site est la plus faible depuis la mise en ligne.

[www.avt-tourisme.fr](http://www.avt-tourisme.fr) (statistiques comprises avec le site cc-avt.fr)

##### [www.médiathèque-avt.fr](http://www.mediathèque-avt.fr)

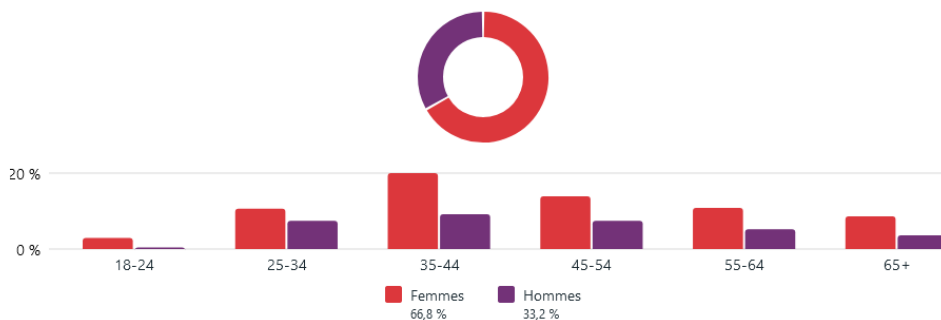
Cet outil permet aux usagers de la médiathèque d'accéder au catalogue en ligne, 1 094 inscrits (1 141 en 2022).

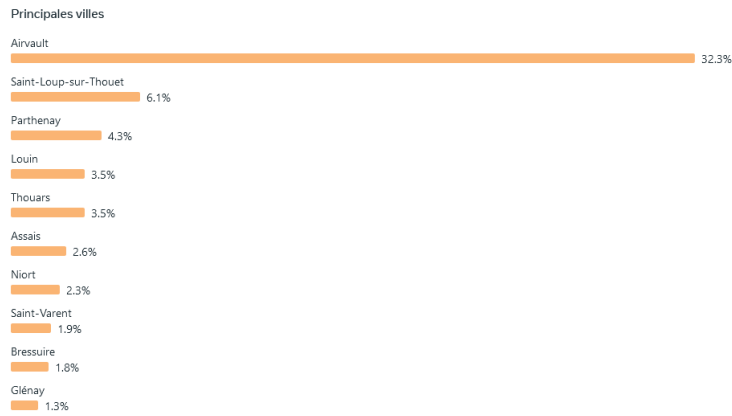
#### b) Facebook

La Communauté de Communes utilise les réseaux sociaux pour communiquer sur ses actions. 3 pages existent :

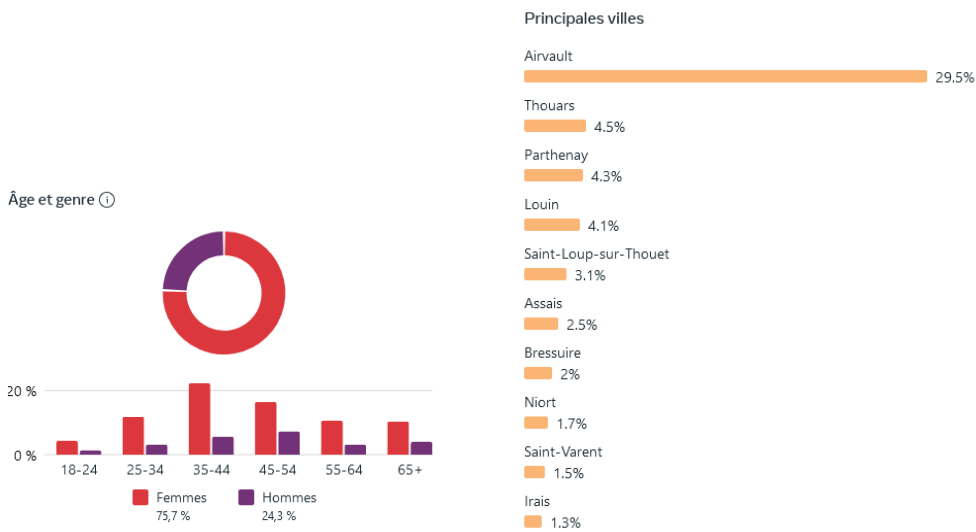
- Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet (33 publications)
  - o 831 abonnés (738 en 2022) avec une couverture sur 15 931 personnes (+28 % par rapport à 2022) pour 2 745 visites (+24 % par rapport à 2022).

Âge et genre ⓘ



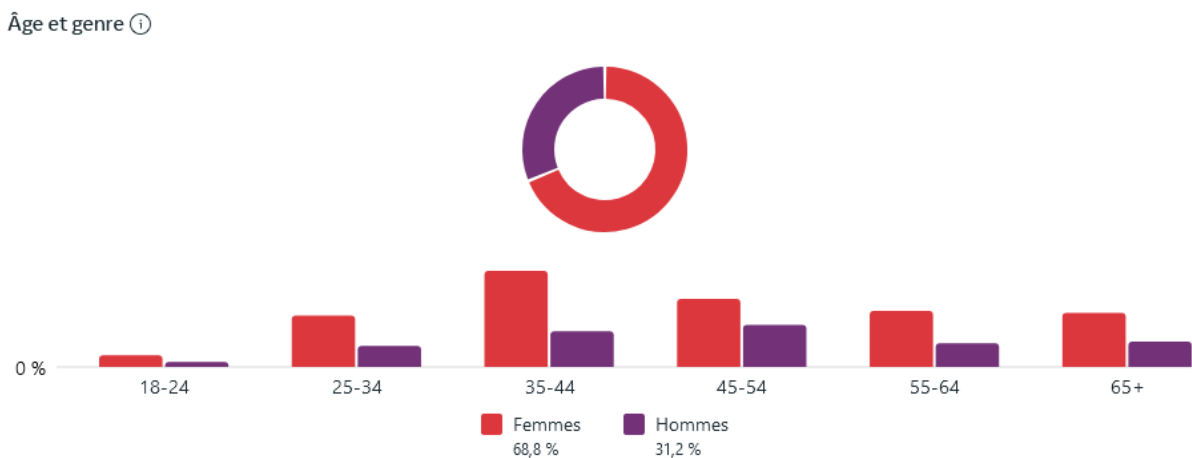


- Médiathèque Airvaudais-Val du Thouet (151 publications)
  - o 604 abonnés (550 en 2022) avec une couverture sur 5 238 personnes (-33% par rapport à 2022) pour 3 319 visites (+ 141 % par rapport à 2022).

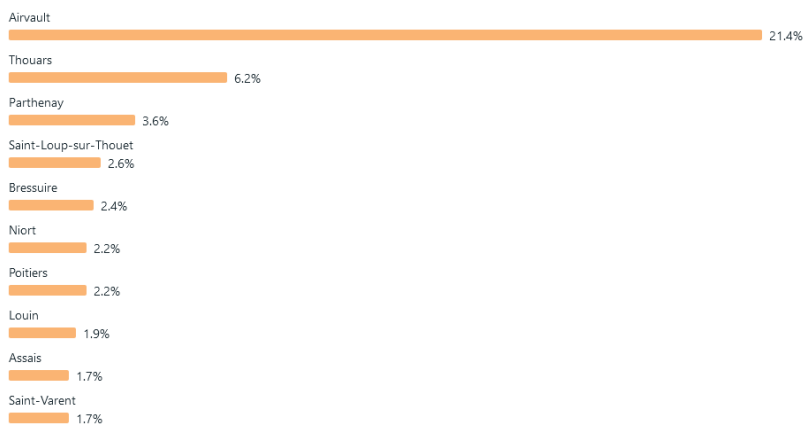


La page est liée à un compte Instagram (63 abonnés) avec une couverture de 198 personnes pour 12 visites sur la page.

- Office de tourisme (754 publications)
  - o 1 098 abonnés (965 en 2022) avec une couverture sur 36 127 personnes ( +3,64 %par rapport à 2022) pour 5 279 visites ( + 127,93 % par rapport à 2022)



#### Principales villes



c) Supports de communication (baisse de 55 % par rapport à 2022)..... 2 437,20 € TTC

#### Téléphonie (Fournisseur ORANGE) :

Internet - 8 forfaits.....	5 082,67 € TTC
Portables – 22 lignes.....	3 899,51 € TTC
M2M - Sofrel Assainissement - 8 lignes.....	719,77 € TTC
Téléphonie fixe – 14 lignes.....	4 009,59 € TTC
Standards téléphoniques (2).....	13 241,46 € TTC
Téléphonie DOMATEL (aides à domicile CIAS - 30 équipements).....	907,88 € TTC

### **3°) Informatique**

#### a) Principales actions en 2023

Mise à jour RGPD pour la CCAVT (convention avec CDG79).....	1 500,00 € TTC
Mise à jour RGPD pour le CIAS (convention avec CDG79).....	900,00 € TTC

#### b) Dépenses en informatique

##### Face Informatique :

.Budget principal.....	6 958,44 € TTC
.Médiathèque.....	2 661,36 € TTC
.Office de Tourisme.....	282,00 € TTC
.CIAS.....	578,40 € TTC
.Service technique.....	350,40 € TTC
.Service assainissement.....	348,00 € TTC
.Service déchets.....	63,60 € TTC

#### Wifi Public :

QOS Télécom (Fonctionnement).....	1 036,80 € TTC
(Accès Wifi Médiathèque + 2 postes publics, Salle Augustin Bordage (2 bornes), Camping du Cébron et OT Airvault)	

#### Statistiques d'utilisation des bornes wifi public.

##### Salle Augustin Bordage :

- 5 230 sessions (10 805 en 2022)
- 253 utilisateurs (275 en 2022)

##### Camping Cébron

- 2 286 sessions (2 903 sessions en 2022)
- 171 utilisateurs (162 en 2022)

##### Office de tourisme Airvault

- 398 sessions (1 375 sessions en 2022)
- 102 utilisateurs (105 en 2022)

##### Médiathèque

- 1 701 sessions (1 710 en 2022)
- 147 utilisateurs (105 en 2022)

c) Dématérialisation

**Utilisation de la plateforme « Atline services »**

CCAVT

Hébergement sécurisé.....	201,60 € TTC
Contrôle de légalité (Module Actes via transferts-securises) .....	247,20 € TTC
Publication des marchés publics via marchés securises.fr .....	152,04 € TTC
Envoi des convocations (Module i-séance).....	708,00 € TTC

Marchés publics publiés :

Stratégie territoriale de développement touristique du Cébron .....	177,60 € TTC
Extension du réseau d'eaux usées de la commune de Saint-Loup-Lamairé.....	177,60 € TTC
Curage et épandage des boues des lagunes des stations d'épuration de Borcq, Barroux et Boussais.....	177,60 € TTC
Prestation pour la collecte et le traitement des déchets diffus spéciaux des déchèteries.....	177,60 € TTC
Prestation pour le traitement des déchets des déchèteries .....	177,60 € TTC
Réhabilitation de la piscine d'Airvault .....	177,60 € TTC

CIAS

Hébergement sécurisé.....	49,20 € TTC
Contrôle de légalité (Module Actes via transferts-securises) .....	139,20 € TTC
Envoi des convocations (Module i-séance).....	175,20 € TTC

Registre dématérialisé (LegalCom : Concertation Auralis2).....	492,00 € TTC
--	--------------

**Gestion des photocopieurs**

- 35 sur l'ensemble du territoire dont 5 à la CCAVT
- Renouvellement de 10 copieurs en 2023 (8 pour l'ehpad, 1 mairie de Louin et 1 mairie d'Airvault)

• **Accueil CCAVT (3 agents - Volume 32 833 copies / an)**

2 728 photocopies (dont 1 756 en couleur) en 2023.

Depuis 2020, le volume continue de diminuer (- 10% par rapport à 2022).

Les impressions baissent aussi avec 30 105 documents contre 41 980 en 2022 (-28%).

Enfin, les numérisations décroissent également avec un volume de 4 933 documents contre 6 892 en 2022.

Au total le volume de photocopies/copies diminue de plus de 27 % sur l'année 2023.

La dématérialisation des tâches administratives, l'envoi de la facturation assainissement désormais par les impôts et la comptabilité gérée dans les services à l'étage sont les principaux points pouvant expliquer cette baisse.

.Koesio (Fonctionnement) .....	815,16 € TTC
.Koesio (Location) .....	720,00 € TTC

• **Etage CCAVT (12 agents - Volume 73 683/an)**

5 332 copies noires et 938 en couleur soit 510 copies en moins par rapport à 2022.

38 565 impressions noires et 28 848 en couleur, soit 8 306 copies en plus rapport à 2022.

Enfin la numérisation représente 14 335 documents (semblable à 2022).

Sur le volume annuel de ce copieur, le CIAS produit 65 % de copies noires et 30 % pour les copies en couleur.

.Central Copie (Fonctionnement) .....	1 315,75 € TTC
.Central Copie (Location).....	907,20 € TTC

• **Médiathèque (4 agents - Volume 9 333/an)**

4 021 copies noires et 5 312 en couleur soit 362 copies de plus par rapport à 2022

.Central Copie (Fonctionnement) .....	273,22 € TTC
.Grenke (Location).....	451,16 € TTC

• **Ateliers Saint-Loup (Volume 1 510/an)**

.Central Copie (Fonctionnement) .....	89,86 € TTC
---------------------------------------	-------------

• **OT Airvault (statistiques pour les volumes mises en place en octobre 2023)**

.Grenke puis SBS (Location) .....	942,21 € TTC
.SBS (Fonctionnement) .....	1 205,96 € TTC

d) Maintenance

Le personnel du service informatique est mis à disposition dans le cadre de la mutualisation, avec mise à disposition individuelle dans le cadre de l'EHPAD.

Le matériel et la gestion du parc est propre à chaque collectivité/structure.

**Répartition du matériel sur le territoire** (Nombre de postes informatiques et tablettes existants au 31/12/2023)

Au total, le parc informatique est constitué de 62 tablettes (+ 9 par rapport à 2022) et de 279 ordinateurs (+ 4) (1 XP, 1 Vista, 7 Seven, 133 W10, 62 W11 - 75 Clients légers – 52 Divers (Mac ou Android) et 9 serveurs).

Postes informatiques/tablettes	Airvault	Borcq-sur-Airvault	Soulièvres	Tessonnière	Assais-les-Jumeaux	Veluché	Availles-Thouarsais	Boussais	Irais	Le Chillou	Louin	Maisonnières	Saint-Loup-Lamairé
Mairie	23	2	2	1	6	1	1	1	2	1	3	2	3
Restaurant scolaire	1/2												
Ecole primaire	36				25						20		
Ecole maternelle	14/6												5/14
Ateliers municipaux	3/1												
Office de Tourisme	3												1
CIAS	5												
CCAS	12/1												
Médiathèque	11/5												11
Musée	2												
CCAVT	19												2
EHPAD	34/25												19/8
Espace Granit													8

Nombre de sites équipés d'une connexion internet : 40 dont 2 sites équipés de la fibre (Médiathèque AVT et école d'Assais)

### Répartition du temps de travail du service Informatique et Communication

	Heures 2022	% en 2022	Heures 2023	% en 2023
Musée Airvault	6	0,34	2	0,11
CCAS Airvault	55	3,11	8	0,45
EHPAD Airvault Saint-Loup*	78	4,42	49	2,78
<b>Communauté de Communes</b>				
Siège social	343,25	19,44	400	22,71
Assainissement	35	1,98	140	7,95
Communication	350	19,82	202,13	11,48
Piscine du Cébron	2	0,11	2	0,11
Station d'épuration Airvault			3	0,17
Salle Bordage			2	0,11
Office de Tourisme	8	0,45	16	0,91
Médiathèque	40	2,27	40	2,27
<b>Mairies</b>				
Airvault	316	17,9	364,25	20,68
Ateliers + Restaurant scolaire Airvault	16	0,91	8	0,45
Annexe Borcq sur Airvault	10	0,57	15	0,85
Annexe Soulièvres	8	0,45	10	0,57
Tessonnière	8	0,45	10	0,57
Availles-Thouarsais	8	0,45	8	0,45
Boussais	16	0,91	16	0,91
Irais	16	0,91	9	0,51
Assais-les-Jumeaux	35	1,98	42	2,39
Annexe Les Jumeaux	4	0,23	1	0,06
Le Chillou	5	0,28	8	0,45
Louin	13,5	0,76	25	1,42
Maisonnières	6,5	0,37	6	0,34

Saint-Loup-Lamairé	16	0,91	20	1,14
Granit + Bibliothèque Saint-Loup	9	0,51	8	0,45
Ecoles				
Corderies Airvault	25	1,42	23	1,31
Pérochon Airvault	53	3	48	2,73
Assais-les-Jumeaux	26	1,47	16	0,91
Louin	56	3,17	25	1,42
Saint-Loup-Lamairé	16	0,91	15	0,85
Ressources Humaines				
Congés	150,5	8,52	183	10,39
Heures supplémentaires			1,62	0,09
Absences (maladie, asa)	35	1,98	35	1,99
<b>Total heures effectuées</b>	<b>1 765,75</b>	<b>100</b>	<b>1761</b>	<b>100,00</b>

\* Convention avec l'Ehpad Les Résidences du Thouet (remboursement de 1 186,85 €uros)

**Pour information : Evolution du parc informatique sur les communes, Communauté de Communes et EHPAD du territoire depuis 2014**

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Ordinateurs	247	251	251	250	250	253	256	259	274	279
Tablettes	---	---	---	---	30	33	42	42	53	62
Total	247	251	251	250	280	286	298	301	327	341

#### **4°) Ateliers techniques**

Les ateliers techniques sont composés de deux services bien distincts sous la même direction :

- le service technique, qui assure l'entretien, la gestion des bâtiments, travaux, espaces verts et voirie,
- le service gestion des déchets, chargé du gardiennage et entretien des déchèteries, de l'enlèvement des déchets de déchèteries, la collecte des verres en apports volontaires et l'entretien du parc de bacs ordures ménagères et tri.

Chiffres 2023 :

- 579 demandes d'interventions techniques
- 10 demandes d'intervention service déchets
- 72 livraisons de bacs
- 612 transferts de bennes dans les centres de traitements des déchets.

#### **2023 en exemples d'images**





### **Principales dépenses 2023**

- **Maison de santé d'Airvault :**
  - o Vidéo projecteur MDS Airvault (Nexti)..... 1 765,20 € TTC
- **RJT :**
  - o Remplacement du meuble vasque dans la salle de bain toutes les logements ..... 1 268,10 € TTC
- **Salle Augustin Bordage**
  - o Remplacement de table avec bancs pour le club house .....918,00 € TTC
- **Pôle enfance**
  - o Peinture des murs dans la salle verte du Centre de loisirs et RAM (Betty Grellier).... 3 901,51 € TTC
  - o Installation d'une clôture sur muret (JDO Paysage) ..... 1 575,00 € TTC
- **Zone de Dissé**
  - o Taille arbres-Evacuation et Broyage (Scanderé) ..... 3 007,44 € TTC
  - o Travaux de de voirie ..... 23 139,00 € TTC
  - o Reprise d'un avaloir trottoir (Thiollet)..... 702,00 € TTC